

## Des magasins-pilotes pour expérimenter le réemploi optimal des bouteilles en verre

.....

### *La Vie Claire s'engage avec Rebooteille pour un retour de la consigne*

**Rebooteille**  
*Suivons la consigne !*

La question de l'utilisation des emballages et la mise en place de solutions efficaces pour les recycler ou les réutiliser sont des sujets qui occupent de plus en plus les acteurs de la distribution, et de nouvelles pistes pour en diminuer l'impact environnemental sont en permanence en réflexion. Parmi elles, le retour à la consigne des bouteilles en verre a émergé en France il y a une dizaine d'années pour devenir une véritable tendance de fonds, portée par un ensemble d'acteurs locaux structurés en réseau sur l'ensemble du territoire. C'est aussi une demande émanant des consommateurs : dans une étude de l'IFOP datant de mars 2019, 90% des Français se disaient favorables au retour de la bouteille en verre consignée. La Vie Claire a décidé de contribuer à ce mouvement en s'alliant avec la société Rebooteille et vient de débiter une expérimentation sur 11 magasins franchisés et intégrés.

Rebooteille est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui propose aux producteurs de boisson et aux acteurs de la distribution du Rhône, de la Loire et de l'Ain, une solution clé en main incluant la collecte des bouteilles sales, leur lavage et leur redistribution aux producteurs pour réemploi. Cette filière s'organise localement afin de réduire au maximum les émissions carbone occasionnées par le transport des bouteilles, pour leur collecte comme pour la redistribution. Les magasins-tests La Vie Claire pour cette première phase se situent donc sur le territoire couvert par Rebooteille

Les produits consignés sont vendus en magasin avec une consigne monétaire qui est donc payée lorsque le client achète sa bouteille et qui lui est rendu lorsqu'il la rapporte. Ils sont identifiés en rayon avec une vignette « **Rapportez-moi** » et peuvent donc être rapportés dans n'importe lequel des 100 magasins actuellement partenaires du réseau Rebooteille identifiés avec un sticker en vitrine « **Ici on suit la consigne** ». Ils sont géolocalisés sur le site web [Rebooteille.fr](http://Rebooteille.fr). Les 11 magasins La Vie Claire volontaires pour cette expérimentation deviennent donc points de collecte. Le consommateur est invité à rapporter sa bouteille en respectant de simples préconisations indiquées en magasin : la rincer et retirer le bouchon.



La filière du réemploi du verre vient compléter celle du recyclage dont le tonnage en déchets verre représente aujourd'hui 72 000 tonnes par an en région AURA (environ 145 millions de bouteille) pour un coût de traitement pour les collectivités de 5,6 M€. L'impact du réemploi est majeur pour l'environnement puisqu'il permet d'économiser, selon une étude de l'ADEME, jusqu'à 76% d'énergie, près de 80% d'émissions de gaz à effet de serre et 51% d'eau par rapport au recyclage. L'objectif pour **Rebooteille** est de **capter 1% de ces déchets de verre d'ici 2025** (soit environ 1,5 millions de bouteilles) et **10% à horizon 2030** (soit 15 millions de bouteilles).

Les bouteilles réemployables sont à ce jour uniquement des bouteilles de 75 et 100cl et les bouteilles de 33cl sont prévues pour courant 2022. L'objectif pour Rebooteille est d'augmenter en rayon les références de bouteilles répondant aux exigences du réemploi en travaillant avec les producteurs locaux. Les résultats de cette expérimentation seront scrutés de près. « Nous avons un système de suivi des indicateurs qui nous permet d'évaluer la performance de la consigne en magasin. Nous savons que dans les magasins bio comme La Vie Claire, il y a un public sensibilisé. Et nous observons que pour les clients des magasins spécialisés bio, la bouteille consignée devient un critère de choix important, explique **Michel Emmery, responsable des partenariats magasin chez Rebooteille**. **« Les premiers résultats que nous avons observés nous montrent que le taux de retour dans les magasins spécialisés est proche de 80%. C'est un résultat que nous espérons pouvoir améliorer à l'avenir. »**

Du côté de **La Vie Claire**, le succès de cette première campagne-test influencera l'extension à d'autres magasins dans la région. Dans un second temps d'autres partenariats régionaux avec des acteurs identiques à Rebooteille dans l'Hexagone pourront être mis en place pour des objectifs à plus grande échelle. Pour l'enseigne, c'est aussi le moyen de prouver par cette action son esprit pionnier sur le sujet des enjeux environnementaux. **« La Vie Claire devrait ainsi intégrer prochainement le sociétariat de Rebooteille afin de s'impliquer dans les grandes orientations stratégiques de la filière du réemploi »**, ajoute Hélène Dechamps, responsable RSE de La Vie Claire.



La liste des **11 magasins-pilotes** de cette opération sur le territoire **Loire-Rhône-Ain** :

- AMPLEPUIS
- BRIGNAIS
- BRON GENAS
- CHAPONNAY
- CHARLIEU
- CRAPONNE
- POINT DU JOUR
- SAINT BONNET DE MURE
- SAINTE COLOMBE
- TARARE
- VAISE

*La Vie Claire, pionnière de la distribution de produits biologiques en France, est aujourd'hui un acteur majeur des enseignes bio sur le marché spécialisé et l'enseigne n°1 de la franchise bio. Forte de plus de 70 ans d'expérience et de savoir-faire, elle propose une offre riche de 6 000 références en moyenne en magasin dont plus de 2 000 références à sa marque propre. Avec un réseau de plus de 390 points de vente, La Vie Claire s'engage à garantir des produits biologiques et naturels de qualité irréprochable. Tous sont développés, analysés et sélectionnés selon des cahiers des charges uniques et plus exigeants que la réglementation en vigueur. La Vie Claire a également à cœur d'agir afin de développer les filières bio : elle apporte à ses fournisseurs un soutien fort pour les aider à démarrer et pérenniser leur activité. La Vie Claire bénéficie du label Bioentreprisedurable® qui reflète ses engagements forts en termes de stratégie RSE.*

*Reboteille est la filière de réemploi des emballages en verre sur le Rhône, la Loire et l'Ain. Afin de limiter les dépenses énergétiques, les émissions de GES et la production de déchets de nos sociétés, il est primordial de sortir du tout jetable et de limiter le gaspillage, en privilégiant le réemploi plutôt que le recyclage. L'activité de Reboteille consiste à organiser une filière de réemploi des contenants en verre, c'est-à-dire à créer les circuits logistiques et économiques permettant de proposer une boucle complémentaire à celle du recyclage actuellement en vigueur. L'activité de coordination de circuit de réemploi que réalise Reboteille s'articule ainsi autour de 4 métiers principaux : la collecte, le tri et la massification des contenants avant lavage ; le lavage des contenants et leur reconditionnement ; la commercialisation et la livraison des contenants réemployés ; l'accompagnement au changement de pratique des producteurs et des distributeurs et la sensibilisation des consommateurs. Initié en 2018, Reboteille est entré en activité en mars 2020. Aujourd'hui, c'est déjà un réseau de plus de 100 magasins. points de collecte et de 35 producteurs partenaires qui prévoit de collecter près de 200 000 bouteilles en 2022.*

**Contacts presse :**



+(33) 1 46 67 63 44

**Diane Galland / LD**

+(33) 1 46 67 63 50  
+(33) 6 15 89 48 44  
d.galland@vivactis.fr

**Houney Touré Valogne / LD**

+(33) 1 46 67 63 55  
+(33) 6 10 80 72 96  
h.toure-valogne@vivactis.fr